Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Technologie des communications – Nouveaux médias et animation

Annexe F
Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Novembre 2015

This document is available in English under the title *Additional Qualification Course Guideline, Teaching Communication Technology - Interactive New Media and Animation*, November 2015.

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Technologie des communications – Nouveaux médias et animation

1. Introduction

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Technologie des communications – Nouveaux médias et animation de l'annexe F fournit un cadre conceptuel (schéma n^{o} 1) visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. La structure de la ligne directrice est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés liés à ce cours.

La ligne directrice du présent cours est fondée sur le cadre conceptuel suivant :

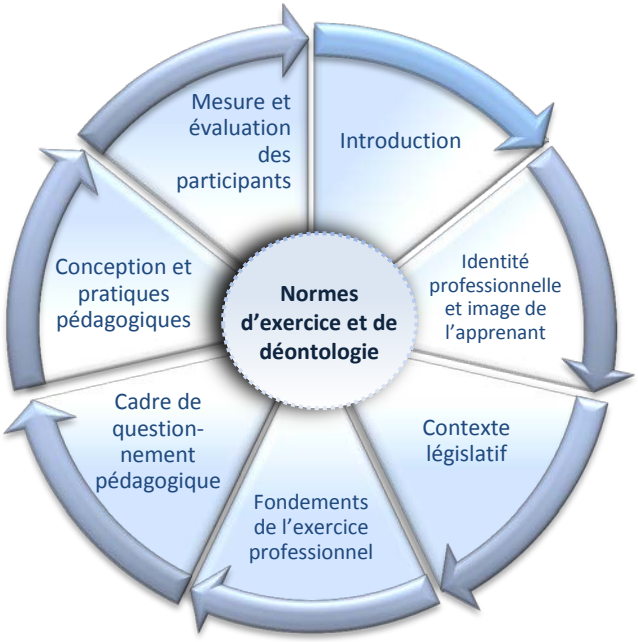

Schéma n^{o} 1 : Cadre conceptuel

Les enseignantes et enseignants titulaires d'une qualification pour la 9^{e} et la 10^{e} année ou pour la 11^{e} et la 12^{e} année en éducation technologique dans le domaine de portée générale Technologie des communications peuvent s'inscrire à ce cours.

Le cours menant à la qualification additionnelle Technologie des communications – Nouveaux médias et animation utilise une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, les théories de l'apprentissage, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, la conception et les pratiques pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage, la recherche et les aspects éthiques dont il faut tenir compte dans l'enseignement et l'apprentissage à tous les cycles. Les participants renforcent ainsi leur efficacité professionnelle en approfondissant leurs connaissances, en améliorant leur jugement professionnel et en acquérant de nouvelles connaissances pour perfectionner leur pratique.

Les enseignantes et enseignants ayant la qualification Technologie des communications – Nouveaux médias et animation facilitent un apprentissage fondé sur le questionnement en combinant leurs connaissances du développement et de l'apprentissage de l'élève, et leur connaissance et compréhension de la matière et de la pédagogie, et leur expertise technologique. Les candidats qui obtiennent la présente qualification additionnelle auront démontré leurs compétences techniques dans chacune des technologies énoncées à la partie 8, Connaissances et compétences démontrées dans le cours, du présent document.

Mise en œuvre du cours menant à la qualification additionnelle

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et participants.

Adopter le modèle d'un milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie, la diversité et l'équité est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient l'amélioration des connaissances professionnelles, de la pratique éthique, du leadership et du perfectionnement professionnel continu.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que les pédagogues qui œuvrent au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que des écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur propre contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre les lignes directrices en tenant compte de leur contexte et besoins particuliers. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon ses propres perspectives et les domaines sur lesquels elle veut mettre l'accent. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de mettre en œuvre le cours en fonction d'une variété de contextes.

Dans le présent document, le terme «participants» fait référence aux pédagogues qui suivent le cours, et le terme «élèves» fait référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

2. Identité professionnelle et image de l'apprenant

L'identité professionnelle de l'instructeur du cours et des participants qui est véhiculée dans la présente ligne directrice reflète l'image du pédagogue présentée dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante et le Cadre de formation de la profession enseignante.

Cette image (schéma n° 2) place le pédagogue professionnel dans un rôle de spécialiste et adepte novateur, soit un enseignant critique qui fait la promotion de la justice sociale et écologique et s'efforce d'être :

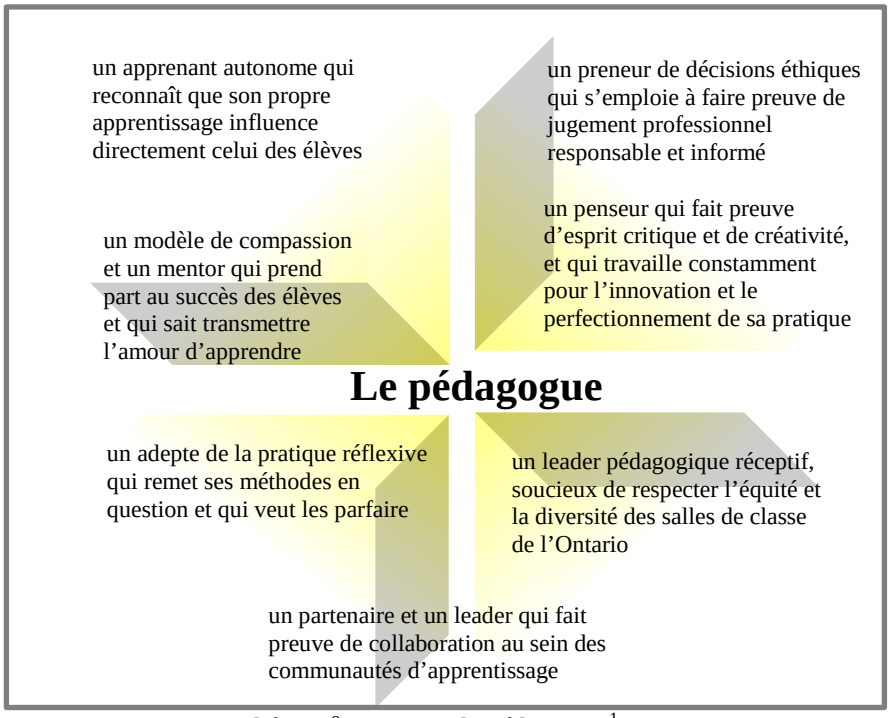

Schéma n° 2 : Image du pédagogue [1]

L'image de l'élève dans la présente qualification additionnelle (schéma n° 3) est celle d'un apprenant indépendant, autonome, démocratique, averti, créatif, collaborateur, éthique, réfléchi, conciliant, inclusif, courageux et assuré; un penseur critique qui sait résoudre les problèmes et dont la voix et le sens de

[1] Note : Extrait de *Fondements de l'exercice professionnel*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Toronto, 2012; p. 16. Droit d'auteur 2012. Texte publié avec la permission de l'auteur.

l'efficacité sont essentiels à la mise au point des méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

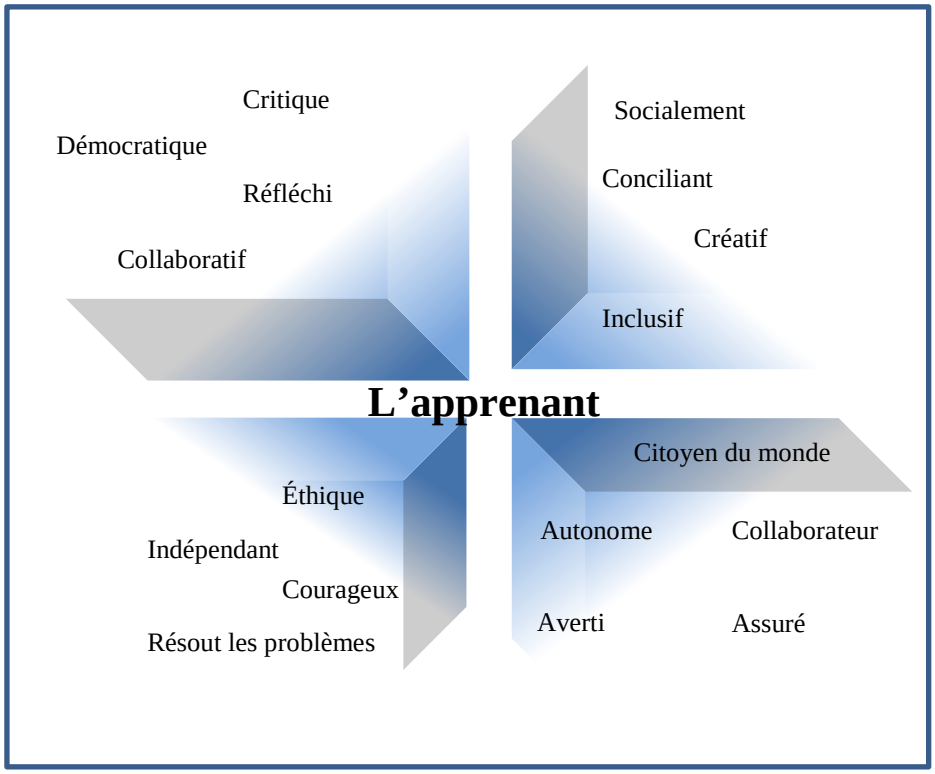

Schéma n° 3 : Image de l'apprenant

3. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession
- prévoir la formation continue des membres
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

> *Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.*
>
> Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24.

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner énonce les qualifications additionnelles que les enseignantes et enseignants peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, à la qualification de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen, et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle Technologie des communications – Nouveaux médias et animation, telle qu'énoncée dans l'annexe F du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

4. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie être enseignante ou enseignant en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme en enseignement. Les normes d'exercice et les normes de déontologie de la profession enseignante (annexe 1) sont les assises de l'élaboration et de la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur un perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le Cadre de formation de la profession enseignante, qui exprime clairement les principes de l'apprentissage et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis par des expériences, du questionnement et une réflexion critique est essentielle pour incarner les normes ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante dans le présent cours et la pratique de l'enseignement.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, les compétences et les expériences professionnelles dont les pédagogues ont besoin pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le *respect*, l'*empathie*, la *confiance* et l'*intégrité*, et pour contribuer à son épanouissement.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche, qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle. Vous pouvez consulter ces ressources à http://www.oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation.

On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario, qui ont pour but d'appuyer la formation des enseignants dans les cours menant à une qualification additionnelle.

5. Cadre de questionnement pédagogique

Le cadre de questionnement pédagogique (schéma n^{o} 4) de la présente ligne directrice étaye l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui a pour assises le questionnement professionnel. Il appuie les connaissances et le jugement professionnels ainsi que les pédagogies et pratiques critiques des participantes et participants.

Schéma n^{o} 4 : Cadre de questionnement pédagogique pour le cours
Technologie des communications – Nouveaux médias et animation

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi à cœur leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité
- faire preuve d'engagement envers les élèves et leur apprentissage
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage
- entreprendre un processus de perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique leur pratique professionnelle, leur pédagogie et leur culture d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue inspirés des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de processus holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les suppositions, les convictions et la compréhension liées à l'enseignement et à l'apprentissage dans le cadre du présent cours
- explorer de façon critique l'identité et les pratiques professionnelles des enseignants en tant que co-interrogateurs, pédagogues-spécialistes et enseignants-chercheurs travaillant aux côtés d'élèves-chercheurs dans la cocréation de milieux d'apprentissage démocratiques et axés sur le savoir
- explorer de façon critique et interpréter le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices liés au domaine technologique de portée générale

- examiner de façon collaborative l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- explorer de façon critique les différents systèmes de connaissance et moyens de faire partie de la collectivité
- appliquer la pédagogie critique en tant que fondement théorique pour la conception, l'évaluation et la mise en œuvre de pratiques ou de programmes
- explorer de façon critique les processus pédagogiques ainsi que les pratiques de mesure et d'évaluation qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, au questionnement, aux besoins, à la résilience, au bien-être et à la santé mentale des élèves
- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques pour la création et le maintien de milieux d'apprentissage holistiques favorisant le développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral des élèves
- travailler en collaboration avec le personnel de l'école, les parents et tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants, la communauté, et les entreprises et industries locales relativement au présent cours
- explorer de façon critique les processus et mécanismes de participation qui favorisent la collaboration avec le personnel de l'école, les parents et tuteurs, et la collectivité afin d'appuyer l'apprentissage, la résilience et le bien-être des élèves
- explorer de façon critique et intégrer diverses ressources, y compris des ressources technologiques et de communication, afin d'améliorer les connaissances professionnelles à l'appui de l'apprentissage, de l'indépendance, du bien-être et de la responsabilisation des élèves
- explorer de façon critique la pratique professionnelle par un questionnement, un dialogue, une réflexion, l'innovation et une pédagogie critique continus axés sur la collaboration
- examiner de façon critique les principes, connaissances et gestes éthiques qui contribuent à la pédagogie et au leadership éthiques collectifs
- explorer de façon critique et mettre en œuvre des pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement
- examiner de façon critique des processus pour favoriser une gestion de l'environnement responsable et active, et une citoyenneté démocratique

- explorer de façon collaborative la cocréation de communautés de questionnement dévouées à la pédagogie critique, au perfectionnement professionnel continu et à l'efficacité professionnelle collective
- explorer de façon critique des pratiques novatrices dans l'intégration de technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- examiner de façon critique les processus relatifs à la création et au maintien de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables et inclusifs qui respectent la diversité, favorisent l'apprentissage de l'élève et encouragent l'expression, la pensée critique et la justice sociale
- examiner de façon critique la recherche qualitative et quantitative liée aux pratiques professionnelles, aux politiques et à la pédagogie à l'appui de l'apprentissage, de l'autonomisation et de la responsabilisation des élèves
- explorer de façon critique les processus, pratiques et politiques éducationnels qui appuient le bien-être, la résilience, l'efficacité et la santé mentale des élèves
- explorer de façon critique les processus inclusifs qui favorisent la collaboration interprofessionnelle afin d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre collaborative des plans d'enseignement individualisé (PEI) et des plans de transition pour les élèves
- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques qui encouragent une culture de questionnement au sein d'une école ou d'un système scolaire afin de promouvoir l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives et à la démocratisation du savoir
- explorer de façon critique et intégrer les technologies émergentes à l'appui du cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation
- réfléchir de façon critique aux risques pour la santé et la sécurité associés au présent cours
- mettre en pratique les compétences et connaissances pour créer et maintenir un milieu d'apprentissage sécuritaire conforme aux besoins du programme : curriculum, manutention du matériel, maniement des outils et entreposage de l'équipement, supervision, normes de sécurité et pratiques respectueuses de l'environnement
- explorer en collaboration et intégrer la littératie technologique liée à Technologie des communications – Nouveaux médias et animation

- concevoir des portfolios et les gérer, ainsi que développer des rapports techniques écrits
- explorer de façon critique et intégrer la littératie mathématique dans le cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation
- explorer en collaboration les pratiques de gestion d'entreprise et entrepreneuriales liées au cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation
- se questionner, en collaboration et de façon critique, sur la pratique par la réflexion, l'engagement actif et l'innovation
- réfléchir de façon critique sur les diverses pratiques professionnelles et occasions de carrière associées au présent cours
- explorer de façon critique et intégrer la différenciation pédagogique, la conception universelle et l'apprentissage expérientiel pour appuyer la croissance et le développement des élèves.

C. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources

Le présent cours est conforme au curriculum actuel de l'Ontario, à la législation pertinente, aux politiques gouvernementales, aux cadres de travail, aux stratégies et aux ressources. Ces documents sont les assises de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre du cours. Pour les consulter, il suffit de visiter le site **www.edu.gov.on.ca**.

Les participants sont également encouragés à explorer de façon critique les politiques, pratiques et ressources disponibles dans les écoles et les conseils scolaires afin de se renseigner sur l'enseignement et l'apprentissage dans le cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation.

D. Fondements théoriques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les divers cadres de travail théoriques liés au présent cours, les principes fondamentaux de ces cadres et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage des élèves

- explorer de façon critique la pertinence de la pédagogie critique et de la théorie constructiviste en tant que fondements théoriques de la présente qualification additionnelle
- explorer de façon critique les dernières recherches théoriques, les ouvrages et l'avancement des connaissances liés à la présente qualification additionnelle
- explorer de façon critique les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondement théorique au professionnalisme dans le présent cours
- réfléchir de façon critique à la pratique de l'enseignement et engager un dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique, et vice-versa
- explorer de façon critique la pédagogie critique liée à la conception du curriculum en s'appuyant sur les questions, les passions et les intérêts des élèves
- explorer de façon critique les théories sur le développement de l'enfant et de l'adolescent
- explorer de façon critique le curriculum de l'Ontario, les ressources et politiques gouvernementales, les cadres de travail et les stratégies se rapportant au présent cours
- explorer de façon critique les théories d'apprentissage ainsi que les forces, les styles et les besoins d'apprentissage particuliers des élèves, et les intégrer à sa pratique
- se renseigner de façon critique et collaborative sur les dimensions afférentes pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs, conciliants et engageants
- explorer de façon critique des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui permettent aux apprenants de perfectionner leurs habiletés et d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- explorer de façon critique l'importance de la législation pertinente, y compris le Code des droits de la personne de l'Ontario, la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* et la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle
- explorer de façon critique les obligations légales et responsabilités éthiques des enseignants conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur

- explorer de façon critique les méthodes, les approches et les processus de résolution de problèmes liés au présent cours
- explorer de façon critique et intégrer les concepts technologiques fondamentaux liés au présent cours.

E. Conception, planification et mise en œuvre du programme

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la manière dont les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante contribuent à l'élaboration d'un cadre de travail pour la planification du programme
- explorer de façon critique l'influence que la nature diversifiée et changeante de la société exerce sur l'apprentissage des élèves et leur bien-être
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension des stratégies et des cadres de travail dans la conception, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme lié au cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation
- explorer de façon critique les fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des enseignants dans leur soutien à l'intégration dans le curriculum et à travers les disciplines
- explorer de façon critique diverses approches de l'intégration du curriculum à l'aide de différents modèles de planification, du développement du contenu et des ressources, des pratiques pédagogiques, et de la mise en œuvre de mesures et de pratiques d'évaluation équitables
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la différenciation pédagogique, de la conception universelle et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique des ressources pédagogiques (p. ex., imprimées, visuelles, numériques) qui appuient l'apprentissage et la participation des élèves
- explorer de façon critique les types de cheminement à l'école secondaire (notamment, la formation d'apprenti, le collège, l'université, le marché du travail) et leurs liens avec les objectifs postsecondaires des élèves et les occasions d'emploi

- explorer de façon critique la manière dont les expériences, le développement, les forces, les questions, les intérêts et les besoins des élèves contribuent à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique l'intégration d'approches pédagogiques culturellement inclusives à la conception, à la planification et à l'élaboration du programme
- explorer de façon critique les stratégies qui appuient la résilience, le bien-être et la santé mentale des apprenants
- explorer de façon critique les processus de planification et d'enseignement qui respectent les styles d'apprentissage, les forces et les expériences des élèves
- faciliter un leadership partagé dans la mise en œuvre des lignes directrices et politiques locales et provinciales qui appuient la création de milieux d'apprentissage sécuritaires et efficaces
- inspecter de façon critique et rédiger des rapports sur le milieu d'apprentissage, les installations, les besoins en équipement, les ressources, et l'état de l'entretien et des réparations aux fins de la prestation du cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation
- mettre en pratique les fondements théoriques du présent cours en incorporant l'approche pédagogique de portée générale qui intègre la résolution de problèmes et les concepts technologiques fondamentaux
- favoriser le leadership et la responsabilité partagée pour une utilisation sécuritaire, éthique et légale de la technologie dans les programmes du cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation
- explorer de façon critique les ouvrages pédagogiques et utiliser diverses méthodes d'évaluation afin de guider la planification du programme, d'appuyer l'apprentissage des élèves et de favoriser leur participation.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des processus pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs et dynamiques qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

- créer et maintenir des milieux d'apprentissage positifs, éthiques, équitables, conciliants, inclusifs, engageants et sécuritaires
- explorer de façon critique des processus pour faire participer tous les membres de la collectivité, favoriser le dialogue et la collégialité, et développer un sentiment d'appartenance
- explorer de façon critique des processus afin de favoriser une communauté d'apprenants indépendants et engagés, fondée sur la collaboration
- favoriser des milieux d'apprentissage engageants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent l'expression, le leadership, le questionnement critique et l'autorégulation de l'élève
- explorer de façon critique diverses stratégies pédagogiques à l'appui de l'apprentissage, de la résilience et du bien-être des élèves
- développer des pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à l'appui des pratiques pédagogiques
- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (p. ex., conception universelle, apprentissage expérientiel, enseignement différencié, questionnement, et démarche par étapes) dans le but de satisfaire les intérêts et besoins de tous les apprenants
- explorer de façon critique des processus qui encouragent les élèves à devenir des citoyens actifs, démocrates et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- explorer de façon critique l'identité professionnelle, les connaissances et les pratiques de leadership des pédagogues, comme l'énoncent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- favoriser un leadership et une responsabilité partagés pour une gestion sécuritaire et efficace d'une variété de milieux d'apprentissage techniques
- faire la promotion d'un engagement et d'une responsabilité partagés pour la planification, l'organisation et la mise en œuvre de normes de santé, de sécurité, de systèmes sanitaires et d'écologie dans les installations utilisées pour enseigner le cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation

- cultiver une culture de leadership et de responsabilité partagés pour la conception des installations et les pratiques d'entretien conformément aux normes de l'industrie
- favoriser une culture de compréhension collective et de conformité avec les normes et la législation relatives à la santé et à la sécurité au travail dans le domaine du présent cours.

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être émotif et le développement cognitif de tous les élèves
- explorer de façon critique les processus de rétroaction qui autonomisent les élèves, et les encouragent à réfléchir à leur apprentissage de façon favorable et à se fixer des objectifs
- favoriser un examen de la rétroaction afin de faire participer les élèves à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- explorer de façon critique des processus culturellement inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter et l'interpréter
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les politiques, les cadres de travail et le curriculum de l'Ontario
- explorer de façon critique les évaluations aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux élèves et adapter son enseignement (évaluation au service de l'apprentissage); renforcer la capacité des élèves à devenir des apprenants autonomes (évaluation en tant qu'apprentissage); et porter un jugement éclairé sur la qualité de l'apprentissage des élèves (évaluation de l'apprentissage).

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer pleinement avec les parents et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- favoriser des partenariats avec les parents et tuteurs qui respectent et valorisent la prise de décision partagée, la défense des droits et le leadership
- explorer de façon critique et créative les méthodes qui favorisent et respectent le point de vue et l'identité des élèves dans le processus d'apprentissage par la prise de décision partagée et le leadership
- explorer de façon critique les stratégies et les occasions de collaboration professionnelle à l'appui de l'apprentissage, de la résilience, du bien-être et du leadership des élèves
- explorer de façon critique et aborder ouvertement les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, la résilience, le bien-être et l'inclusion des élèves
- explorer et analyser de façon critique des cultures pédagogiques et professionnelles positives et inclusives qui favorisent l'expression libre et l'analyse critique de perspectives
- comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*
- concevoir en collaboration des stratégies afin d'établir des liens entre l'école, la communauté, l'industrie et le programme de Technologie des communications – Nouveaux médias et animation
- explorer de façon critique et intégrer des occasions d'apprentissage particulières à des secteurs d'autres domaines
- explorer de façon critique la collaboration professionnelle au sein d'équipes interdisciplinaires afin d'appuyer l'élève dans son apprentissage, sa résilience, la défense de ses droits et son adaptation aux transitions.

I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les pratiques passées, actuelles et en évolution dans le cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation, et y réfléchir

- explorer de façon critique sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie
- participer au perfectionnement professionnel transformationnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- explorer de façon critique la pédagogie critique qui incorpore la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie à la pratique de l'enseignement
- participer à la recherche ainsi qu'à l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critique pour faire progresser les communautés de pratique
- explorer de façon critique la création et la mobilisation du savoir afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership.

6. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma n^{o} 5) du présent cours tiennent compte des théories d'apprentissage des adultes, des processus andragogiques efficaces et des méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours à l'élaboration des recherches et des expériences d'apprentissage, des processus d'intégration holistique, ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage, basées sur le questionnement, ayant rapport à la conception, la planification, l'enseignement, la pédagogie, la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

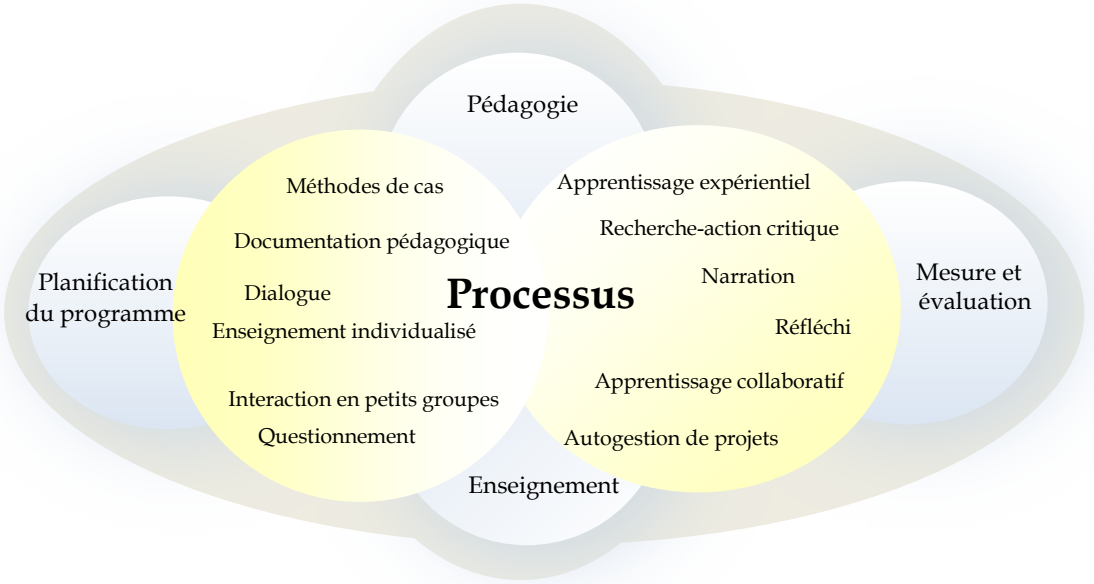

Schéma n° 5 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent à leurs questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants créent des réseaux de soutien, reçoivent les commentaires de leurs pairs et de l'instructeur, et communiquent à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Ils doivent aussi avoir l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

Les instructeurs **reflètent** le questionnement critique, la conception universelle, la différenciation pédagogique et les pratiques d'évaluation qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel se rapportant aux principaux concepts et aspects du cours Technologie des communications – Nouveaux médias et animation, déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est d'appuyer la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession contribuent à appuyer l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez consulter ces ressources à http://www.oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation.

7. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, par les pairs et mutuelle (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation de l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour le participant inscrit à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets permettent aux participants de faire des liens entre la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage appuient une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants à mesure qu'ils développent connaissances et compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflétera les connaissances approfondies et la compréhension issue de la participation au présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques d'un participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants sont fournis afin de guider les pratiques d'évaluation dans le cadre du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive :

a) **Leadership pédagogique :** Cocréer et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins des élèves. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources, et refléteront le curriculum du ministère de l'Éducation.

b) **Portfolio pédagogique :** Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions, les pratiques et la pédagogie conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et démocratiques.

c) **Documentation pédagogique :** Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audio, artéfacts, des dossiers sur l'apprentissage des élèves) afin de permettre aux pédagogues, aux parents et aux élèves de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.

d) **Recherche-action critique :** Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.

e) **Étude de cas :** Réfléchir et se renseigner de façon critique sur la pratique professionnelle par

g) **Analyse narrative :** Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadership éthique, pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs comme la rédaction ou discussion de récits.

h) **Expérience d'apprentissage novatrice :** Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.

i) **Élaboration de PEI :** Élaborer un PEI en collaboration avec la famille, l'élève et l'équipe-école.

j) **Plan de partenariat :** Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats entre les élèves, leur famille, l'école et les collectivités environnantes dans le but d'appuyer l'apprentissage, l'épanouissement, la résilience et le bien-être des élèves.

k) **Réflexion critique :** Analyser de façon critique les enjeux en éducation se rapportant au présent cours au moyen de recherches spécialisées sur divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite, images ou graphiques).

l) **Narration visuelle :** Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante qui fait progresser les connaissances professionnelles

	la rédaction ou la discussion de cas.	et la pédagogie.
f)	**Plan de transition :** Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un élève, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.	

8. Connaissances et compétences démontrées

Les participantes et participants qui suivent le présent cours avec succès seront en mesure de démontrer qu'ils possèdent les connaissances et compétences techniques suivantes :

Fondements techniques

- origines, pratiques et bases théoriques de la photographie argentique et de l'imagerie numérique

Compétences techniques

- exposition
  - numéro ISO (Organisation de normalisation internationale)
  - aperture
  - vitesse d'obturation
- formats d'images numériques
  - types de fichiers (p. ex., JPEG, GIF, PNG)
  - format RAW et traitement
  - modes DX et FX, tailles de capteurs et mégapixels
- équipement photographique
  - types d'appareils photo – (p. ex., automatique ou reflex mono-objectif numérique)
  - réglages automatiques et manuels
  - types d'objectifs – (p. ex., panoramique, standard, téléobjectif, à focale fixe, à focale variable ou macro)
  - trépieds
  - monopodes
  - flashes
- composition
  - règles – règle des tiers, usage de lignes (règles de composition)

- thèmes photographiques (p. ex., portrait, action, macro, sport, mode ou sous-marine)

Pré-production

- remue-méninges et planification (p. ex., discussion de la séance photo avec le client, liste de photos, équipement, repérage de lieux, photos de référence)

Production

- techniques photographiques (p. ex., types de photos, angles, mouvement, perspectives, profondeur de champ, prise en fourchette, photos individuelles ou en série, retardateur)
- éclairage (naturel, intérieur ou flash)
    - éclairage en continu ou stroboscopique
    - éclairage à trois niveaux
    - caisson lumineux (boîte à lumière)
    - utilisation d'un flash dans un environnement naturel ou en studio
    - réflecteurs et diffuseurs
    - éclairage par thème : portrait (p. ex., Rembrandt, oblique, subdivisé, action, macro)

Post-production

- traitement des images numériques
    - balises Méta, traitement par lots, logiciel de traitement
- retouche de photos
    - correction des couleurs, contrôle de l'exposition et plage dynamique (p. ex., contraste, plage dynamique étendue, résolution, recadrage)
- manipulation de photos
    - masquage, modes de fusion, filtres, découpage, entre autres
- restitution
    - imprimantes et résolution en pixels par pouce (p. ex., laser, jet d'encre, grand format, sérigraphie)
    - affichage et interactivité sur dispositif électronique

Connaissances et répercussions éthiques

- connaissance et pratique des concepts liés à la propriété intellectuelle, au droit d'auteur au chapitre de la création et à la transgression de ces concepts
- répercussions sociétales et éthiques de la création du contenu et de sa distribution ainsi que des normes et codes de diffusion légale
- responsabilités et répercussions associées aux médias sociaux
- responsabilités éthiques associées avec les possibilités de carrière.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les Normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des Normes de déontologie de la profession :

- Inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- Reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- Conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- Promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie
Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Respect
La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Confiance
Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Intégrité
Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

Normes d'exercice de la profession enseignante

Les Normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des Normes d'exercice de la profession :

- Exposer une vision collective de la profession enseignante
- Discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- Orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- Promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage
Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement, et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles
Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle
Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage
Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu
Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.